

Montréal, le 28 juillet 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Pierre Chabot
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques
1001, boulevard Robert-Bourassa
11e étage
Montréal (Québec) H3B 0B6

**OBJET : DPCMÉER - Demande d'adoption de la norme de fiabilité CIP-015-1
Dossier Régie de l'énergie : R-4335-2026**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) note que des éléments des textes de la Norme en version française ainsi que son Annexe Québec en version française et anglaise, nécessitent une nouvelle validation de la part du Coordonnateur.

La Régie transmet donc au Coordonnateur, avec la présente, le texte de la Norme en version française, ainsi que ceux de son Annexe Québec en versions française et anglaise, indiquant ces éléments surlignés en jaune.

La Régie demande au Coordonnateur de déposer les pièces révisées demandées **au plus tard le 5 août 2026 à 12h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Johanne Skelling

Johanne Skelling, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

JS/mhs

p. j.